

Nom de l'entreprise :

Charte d'engagement OVO – Entrepreneur

Préambule

L'asbl OVO s'engage à soutenir l'entrepreneuriat durable en Afrique. Elle sélectionne, guide, finance et suit les entreprises et organisations africaines pour les aider à atteindre leurs objectifs. Elle recherche pour chaque projet des entrepreneurs, des entreprises et des investisseurs belges qui mettent à disposition leurs connaissances et/ou leurs ressources. Elle utilise les ODD pour déterminer si l'entrepreneuriat est durable, afin d'assurer la création du bien-être et la prospérité à court et à long terme. Elle aide les projets sélectionnés à optimiser leurs modèles d'entreprises et à les rendre plus durables, grâce à son projet ST4A.

Après sélection des projets lors des Boostcamps, OVO constitue une équipe de coaches qui accompagne les entrepreneurs de manière à rendre leurs projets éligibles à un prêt social remboursable à taux fixe, moyennant le développement d'un Business Plan, d'un Plan financier et d'une demande de prêt qui est examinée par le Comité d'Investissement de OVO.

Si approuvée par ce Comité, OVO accorde le prêt via son Fonds d'accélération pour un maximum de 50% du montant total du prêt. Le reste du montant est financé par des Business Angels Belges qu'OVO recherche et sollicite.

Après le versement du prêt, au-moins un membre de l'équipe des coaches, en général le Business Coach principal, accompagne et conseille l'entrepreneur jusqu'au remboursement complet du prêt.

Composition de l'équipe de coaching

L'équipe du coaching est composée

- 1) d'un Business Coach, bénévole OVO qui coordonne toutes les activités en lien avec le projet ;
- 2) du promoteur de projet et de ses collaborateurs.
- 3) de deux assistants coaches, si possible un(e) en Belgique et un(e) au Sénégal ;
- 4) d'un ou deux étudiants stagiaires en Master 2, supervisés par OVO, peuvent faire partie de l'équipe. Ils participent aux réunions et aident à la structuration des résultats, du Business Model Canvas, à l'établissement ou la consolidation du Plan financier, à la recherche documentaire et à la préparation du dossier de demande de prêt. Ces activités peuvent entrer dans le cadre de leur parcours stage et/ou mémoire sous la supervision de leur professeur-promoteur.

Rôles et responsabilités

L'entrepreneur reste le premier responsable du projet et fournit toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension et à la maîtrise du projet. Il rédige les documents demandés par OVO. Pendant la période de coaching, il pourra bénéficier du support de toute l'équipe pour parachever la rédaction des documents.

Le Business Coach est le coordinateur du projet et assure le lien avec tous les membres de l'équipe et avec le Comité d'investissement d'OVO. A la fin du processus, il rédige le



Business Coach report et soumet les documents relatifs à la Cellule de Conformité. Il accompagne et conseille l'entrepreneur pendant toute la durée du remboursement du prêt. Un autre Business Coach peut être assigné pour la période du remboursement du prêt. Chaque membre de l'équipe collabore du mieux qu'il peut afin d'assurer le succès du projet.

Etapes du coaching et de l'accompagnement

Les principales étapes du coaching sont les suivantes comme consigné dans le calendrier qui sera préparé de commun accord (Voir Template OVO) :

- 1) Evaluation du projet vis-à-vis des Objectifs de Développement durable (ODD) ;
- 2) Examen et validation du Business Modèle Canvas (BMC) ;
- 3) Examen et validation du Plan Financier ;
- 4) Examen et validation du Business Plan ;
- 5) Rédaction par le Business Coach du Business Coach report qui donne son avis positif ou négatif sur la faisabilité du projet ;
- 6) Remplissage du formulaire de demande de prêt si le projet est approuvé par OVO ;
- 7) Accompagnement et suivi du projet pendant toute la période de remboursement du prêt (2 -4 ans).

Déroulement et durée du coaching

Des réunions en distanciel (visioconférences) sont organisées pendant toute la durée du projet.

La fréquence des réunions est déterminée de commun accord. Il est cependant recommandé de maintenir une fréquence hebdomadaire selon le calendrier convenu. La durée idéale de la période de coaching est de six mois, extensible à 9 mois selon la complexité du projet.

Tous les participants au projet doivent pouvoir suivre les réunions à distance (visioconférence), via un ordinateur ou une tablette, avec la possibilité de partager les documents. Un smartphone ne suffit pas.

Engagements d'OVO

OVO s'engage à :

- 1) constituer une équipe de coaches qualifiés pour tout projet sélectionné ;
- 2) apporter toute l'assistance technique nécessaire à la bonne préparation des documents destinés au Comité d'Investissement ;
- 3) conseiller et proposer des orientations claires sur la façon de gérer les défis opérationnels et commerciaux que pourrait rencontrer l'entreprise ;
- 4) suggérer et proposer les outils appropriés pour aider l'entrepreneur à surmonter les obstacles personnels qui pourraient impacter sa capacité à diriger efficacement son entreprise (soft skills) ;
- 5) faciliter, dans la mesure du possible, l'accès à un réseau de professionnels et de mentors qui pourraient contribuer au développement de l'entreprise ;
- 6) rechercher les investisseurs qui financeront le projet ;

- 7) accompagner, conseiller l'entrepreneur et si nécessaire apporter une assistance à la gestion financière et à la mise en place d'un système de gestion comptable, pendant toute la durée du remboursement du prêt ;
- 8) à garder strictement confidentielles toutes les informations et la documentation financière, commerciale et technique reçues de l'entrepreneur.

Engagements de l'entrepreneur

L'entrepreneur s'engage à :

- 1) fournir toutes les informations concernant son entreprise (notamment les documents administratifs et légaux, les bilans des 3 dernières années, les investissements en cours, etc.) ;
- 2) participer effectivement au Boostcamp et à s'acquitter des frais associés ;
- 3) rédiger, avant le boostcamp, les documents nécessaires à l'examen et l'évaluation par l'équipe de coaching du projet ;
- 4) participer activement avec ses collaborateurs-clé à toutes les réunions programmées et à contribuer pleinement à l'avancement du projet, notamment l'optimisation de son modèle économique, de son plan d'affaires, de son plan financier, de son plan d'investissement détaillé et bien sûr à la sélection des ODD qui ont un impact sociétal et écologique positif ;
- 5) respecter le planning des réunions ainsi que les dates limites convenues pour la délivrance des résultats ;
- 6) respecter les échéances convenues pour le remboursement du prêt ;
- 7) informer immédiatement le Business Coach sur le retard éventuel du remboursement et à en donner les raisons, sans attendre un rappel de la part du Comité d'Investissement ;
- 8) adopter un système comptable, si possible partageable ;
- 9) partager avec OVO, selon la fréquence convenue ou sur demande, les informations comptables et financières relatives au projet financé ;
- 10) utiliser pour le reporting, dans la mesure du possible, les formats standard OVO.

Il va de soi que c'est l'entrepreneur et ses collaborateurs qui apportent toutes les informations-clé du projet. L'équipe de coaching apporte assistance à l'entrepreneur et n'est en aucun cas le rédacteur des documents attendus de lui.

Fait à ..., le ...

Signature Entrepreneur

Signature Business Coach OVO

Signature OVO